


CHANGER DE BANQUE AVEC LA LOI MACRON

Depuis le **06 Février 2017** et l'entrée en vigueur du dispositif d'aide à la mobilité bancaire, changer de banque est désormais facile, rapide et **GRATUIT**.

Juste en donnant mandat à votre nouvelle banque, mais **attention** seuls les comptes de dépôt sont concernés.

En savoir plus  [Lire la suite.....](#)

